

Libéralisme : pourquoi tant de haine ?

Jean-Baptiste Noé 09 mai 2016 à 13h18



CHRONIQUE *Historiques*

Jean-Baptiste Noé

Alors que le libéralisme a permis un accroissement sans précédent des richesses et une amélioration constante du niveau de vie, alors que celui-ci a favorisé la liberté politique et la liberté d'expression, il jouit encore d'une très mauvaise image dans l'opinion publique.

Il y a là un mystère historique nécessaire à relever.

La France est la terre du libéralisme et l'on peut énumérer ses grands penseurs qui, depuis le XVIIe siècle, ont réfléchi aux rapports entre liberté et coercition.

- Vauban, un des premiers, qui imagina la dîme royale, rebaptisée aujourd'hui *flat tax*.
- Pierre de Boisguilbert, qui écrivit des pages encore
- d'actualité sur la théorie des échanges et sur la façon de bâtir un impôt juste.

Turgot bien sûr, qui lutta pour abolir les octrois et les tarifs douaniers à l'intérieur des frontières du royaume, et qui batailla contre les Parlements pour abolir la corvée et établir l'égalité de tous devant l'impôt.

Opium des intellectuels.

Puis vint Alexis de Tocqueville, auteur majeur aux Etats-Unis, que l'on trouve dans toutes les librairies universitaires et que la plupart des intellectuels américains ont lu.

On ne se rend pas compte aujourd'hui du mur que durent percer Raymond Aron et François Furet pour le faire redécouvrir aux Français et pour étudier ses œuvres.

C'était encore l'époque de l'opium des intellectuels, quand le communisme était certes une illusion, mais pas encore un passé.

Frédéric Bastiat, auteur largement méconnu, alors que ses *Harmonies économiques* sont un traité simple et percutant pour comprendre les fondements de cette science.

La France a longtemps brillé avec son Ecole de Paris, et même au XXe siècle elle a engendré des auteurs qui ont ardemment défendu la liberté.

Citons les principaux, Aron, bien sûr, **Jean-François Revel**, Jean Fourastié, pour se limiter aux morts.

Le libéralisme ne se restreint pas à la question économique, mais aborde l'ensemble de la vie humaine : la politique, la culture, la morale et le droit.

Il s'agit, comme l'a très bien décrit Hayek, de penser la distinction entre *l'ordre spontané, c'est-à-dire la liberté, et le constructivisme, c'est-à-dire la coercition et la contrainte.*

Un déni constant.

Le sociologue Raymond Boudon, un des rares sociologues à être libéral, a proposé une explication de ce mystère de la haine du libéralisme et de la passion communiste en France.

Dans un texte célèbre, *Pourquoi les intellectuels n'aiment pas le libéralisme,* il propose plusieurs hypothèses pour expliquer cette aversion.

D'abord la multiplicité et la complexité de ce mouvement, qui rend difficile le fait de le saisir dans sa globalité.

Chaque auteur a sa version du libéralisme, ce qui ne facilite pas la synthèse.

La haine de la liberté est aussi un vecteur puissant. Il ne faut pas négliger le fait que, pour beaucoup, la coercition et la contrainte sont finalement assez attirantes, *d'où les passions pour les régimes totalitaires.*

Il y a une difficulté à concevoir que l'ordre puisse naître de la liberté. Le groupe, l'effet de masse, le suivi du chef génère une adhésion collective qui transmute la psychologie des foules.

Enfin, troisième idée développée par Boudon,

le fait que le libéralisme retire du pouvoir aux intellectuels et aux politiques.

Dans cette philosophie, ce sont les personnes qui agissent et qui sont acteurs de leur vie; ce ne sont pas les lois et les directives qui les gèrent.

Lutter contre la liberté est donc une façon de maintenir sa tutelle sur les personnes.

Turgot ou la réforme avortée

Jean-Baptiste Noé 19 mars 2015 à 10h12



Comme l'a démontré Tocqueville, la Révolution française fait aboutir la révolution royale inachevée.

L'échec de la réforme pacifique semble illustrer l'art de vivre à la française.

Anne-Robert Turgot (1727-1781), intendant du Limousin puis contrôleur général des finances de Louis XVI, s'est essayé, sans réel succès, à une réforme audacieuse des finances et de la fiscalité du royaume.

Face au déficit grandissant, sa politique tient en quelques points : pas de faillite, pas d'emprunt et pas d'augmentation des impôts.

Le salut ne doit venir que d'une gestion plus rigoureuse des deniers de l'Etat.

Les ministères sont soumis à une rude cure d'austérité ce qui, bien sûr, est loin de remporter l'adhésion des personnes contraintes.

Le roi restreint les pensions accordées sans raison valable et tranche dans les dépenses superflues.

Turgot est aussi connu pour sa volonté de faciliter le commerce des grains, en supprimant les droits de douane et les octrois à l'intérieur du pays.

On imagine mal aujourd'hui ce que pouvait représenter la politique des grains au XVIIIe siècle.

Quand le pain est la nourriture quasi unique de la population, il est impératif de permettre aux grains de circuler, pour que les régions connaissant des difficultés frumentaires puissent être approvisionnées en grains venant d'autres parties du royaume.

La moisson de 1774 étant mauvaise, les prix des céréales ont fortement augmenté durant l'hiver

1775, ce qui a causé la guerre des farines :

Des soulèvements armés dans plusieurs régions du pays.

On a reproché au roi de ne plus contrôler les prix.

La rumeur véhiculée rapportait même que le roi et son ministre avaient conclu un pacte de famine pour affamer la population.

Diffamation certes, mais le mal était réel. Turgot échoua dans sa réforme.

Autre échec de Turgot : l'abolition de la corvée.

Les Parlements se révoltent contre l'édit qui l'impose, arguant que cette abolition va contre la justice et est une

tentative de renversement de l'ordre établi. Ils en appellent au peuple contre la tyrannie du roi qui tente d'imposer un édit injuste.

Vaincu, Turgot doit reculer.

Comme il échoue aussi à accroître l'assiette des impôts, et à faire payer la noblesse.

Celle-ci argue qu'elle paye l'impôt du sang, c'est-à-dire qu'elle participe à l'effort de guerre dans la défense du royaume.

Si c'était vrai au XIIIe siècle, cela l'est beaucoup moins dans les années 1770.

Attaqué de toutes parts par les corporations et les privilégiés, Turgot n'est soutenu que par Louis XVI et quelques ministres amis, dont il finit par perdre la confiance.

Il est finalement contraint à la démission en 1776.

Son caractère impétueux et irascible a aussi joué contre lui.

Avec un peu plus de souplesse et moins de dureté, il aurait pu réussir à faire passer quelques réformes.

C'est la Révolution qui parviendra à mettre en application les réformes portées par Louis XVI et son ministre.

- *A l'été 1789, les nobles votent eux-mêmes la fin de leurs privilèges, et acceptent de payer l'impôt.*
- *Ils approuvent ainsi les changements voulus par Turgot, mais que ce dernier n'a pas vu aboutir.*
- *A bien des égards, comme l'a démontré Tocqueville, la Révolution française fait aboutir la révolution royale inachevée.*

Réformes fiscales et administratives, système métrique, ouverture du Louvre, ces projets portés par Louis XVI, et bloqués par la force des habitudes et des corporations, ont été mis en œuvre par la violence et la radicalité des révolutionnaires

Revel, reviens, ils sont devenus fous !



Mathieu Laine , Fondateur de Altermind, professeur à Sciences Po 14 mai 2014 à 15h00

montre qu'il existe un profond désir de liberté dans la culture française



Au moment-même où le volontarisme réformiste de Manuel Valls s'installait à Matignon paraissait, aux Belles Lettres et sous la plume de Philippe Boulanger, une formidable biographie de Jean- François Revel, sous-titrée « La démocratie libérale à l'épreuve du XXe siècle » (lire l'Opinion du 11 mars).

Un hasard du calendrier, presque une alerte du destin tant Revel, qui fut un phare de la pensée française, se définissait comme « de gauche » et « libéral ». « Réformiste », aurait-il peut-être dit aujourd'hui.

De son vrai nom Jean-François Ricard, le père de Matthieu, le célèbre moine bouddhiste, était plus adepte d'action que de méditation.

Engagé et tout entier mobilisé dans la dénonciation des systèmes totalitaires et des idéologies constructivistes de droite comme de gauche, du nazisme au communisme, ce grand amoureux des faits et de l'objectivité n'a eu de cesse de s'inscrire dans la lignée des intellectuels utilitaristes.

Il refusait, comme l'évoque Alain Laquièze dans sa brillante préface, de s'isoler et de se couper du monde pour construire une cathédrale de mots.

Il en avait fait le thème de l'un ses premiers livres :

Pourquoi les philosophes ?

S'il croyait, avec Karl Popper, dans la société ouverte, il était imbattable pour en identifier les ennemis et leur réserver un traitement assassin.

Véritable sceptique ontologique, Revel avait fait trois paris audacieux pour son temps :

- celui de l'individualisme,
- du capitalisme
- et de l'information en démocratie.

Le temps lui aura donné raison.

De la guerre froide à la « détente », Revel dénonce l'aveuglement totalitaire et identifie certains de ses stigmates dans l'autocratie présidentielle aveugle aux mécanismes de régulation naturelle.

Son amour de la liberté est notamment exprimé dans plusieurs ouvrages dont ses formidables mémoires (1997), La Grande Parade (2000) et L'obsession antiaméricaine (2002).

Mais Revel affirmera maintes fois être resté de gauche car la gauche, disait-il aisément, ne peut être que libérale dès lors que c'est le capitalisme qui crée des richesses et permet la redistribution.

Quant aux étatistes, il leur répondait par une argumentation précise, fondée sur des faits et des données chiffrées.

Il rappelait par exemple que ce sont les libéraux qui,

au XIXe siècle, ont posé les premiers **la « question sociale »** :

François Guizot a fait voter la première loi limitant le travail des enfants dans les usines ;

Frédéric Bastiat a demandé la reconnaissance du droit de grève...

Revel montre aussi qu'il existe un profond désir de liberté dans la culture française :

« C'est Turgot qui a influencé l'auteur de la Richesse des nations et non l'inverse, de même qu'il a inspiré l'Américain Thomas Jefferson. Ce sont les physiocrates qui, dans un célèbre article de l'Encyclopédie, ont plaidé les premiers pour la liberté du commerce ».

Il va même jusqu'à s'opposer à l'argument du déterminisme étatique français par l'effet d'une tradition colbertiste en citant...

Colbert :

« Une entreprise qui est soutenue par l'État, si elle ne fait pas de bénéfices au bout de cinq ans, doit être abandonnée ».

Une sagesse colbertiste bien oubliée depuis.

Au pays de L'obsession antilibérale, l'enquête intellectuelle que vient de publier Nicolas Lecaussin chez Libre échange, Revel, à qui ce livre est dédié, manque cruellement.

Mathieu Laine dirige la société de conseil Altermind.

Avec les Libéraux: l'école pour tous



Jean-Baptiste Noé 24 juin 2015 à 12h40

L'originalité du système est d'assurer la saine concurrence entre les écoles publiques et les écoles libres.

Les Libéraux français ont bâti l'éducation du pays, en permettant à chaque commune d'avoir son école, et à chaque enfant de s'y rendre.

Ce système de liberté scolaire a perduré jusqu'aux lois Ferry des années 1880, qui ont éteint toute concurrence et ont mis l'école au service d'une idéologie politique ; nous leur devons les problèmes actuels de l'enseignement.

Après les 25 ans de révolutions qui ont causé le démantèlement des congrégations religieuses enseignantes, l'école en France est à rebâtir.

Cette reconstruction se fonde sur les concepts essentiels de liberté et d'universalité.

Deux hommes illustrent ce combat pour l'école : François Guizot et Alfred de Falloux, tous deux ministres de l'Instruction publique.

Au premier, on doit [la loi de 1833 qui oblige tous les départements à créer une école normale pour former les instituteurs.](#)

Chaque commune de plus de 500 habitants doit financer une école (publique ou confessionnelle), laquelle doit recevoir tous les garçons. Les plus pauvres se voient dispenser de frais d'inscription.

Le deuxième a donné [la loi Falloux de 1850. Celle-ci porte création d'écoles publiques pour les filles dans chaque commune.](#) Elle reconnaît et garantit la liberté d'enseignement, en facilitant la création d'école et en laissant une grande autonomie aux instituteurs.

Ces lois de liberté assurent l'essor de l'instruction en France, si bien qu'en 1870 l'analphabétisme est quasiment vaincu, et tous les Français peuvent recevoir une instruction libre et gratuite.

Guizot et Falloux s'attellent aussi aux programmes scolaires en insistant sur **la lecture, l'écriture et les mathématiques**. Ils introduisent également des disciplines pratiques.

Une floraison d'écoles.

L'originalité du système est d'assurer la saine concurrence entre les écoles publiques et les écoles

libres.

Dans le grand mouvement d'essor industriel du pays, nombreux sont les chefs d'entreprise qui financent la construction d'écoles afin d'instruire les enfants de leurs ouvriers.

Ces financements sont accordés à des associations qui s'occupent de la gestion de l'école.

Oui, la France a connu une époque où l'école était libre. Les patrons ont tout intérêt à former la jeunesse française et à faire en sorte qu'elle reçoive une très bonne instruction, n'en déplaise aux antilibéraux.

Wendel, Michelin et d'autres patrons ont financé les écoles de leur ville.

Victor Duruy, ministre sous le Second Empire, amplifie les lois Guizot et Falloux. Il introduit des méthodes modernes de pédagogie, notamment dans l'organisation des cours.

De très nombreux enfants se rendent dans les écoles gérées par les Frères des écoles chrétiennes, fondés au XVIIIe siècle par Jean-Baptiste de la Salle.

Les jésuites s'occupent davantage du secondaire : ils ont 20 collèges en 1870, pour 6500 élèves.

C'est important, mais on est loin d'une domination.

En 1870 toujours, les congrégations religieuses enseignantes gèrent 13 000 établissements, ce qui représente 20% des élèves.

C'est le même chiffre que l'enseignement sous-contrat aujourd'hui.

Napoléon 1er avait imposé le monopole de l'Université, un « communisme intellectuel » selon Charles de Montalembert.

Les Libéraux y mettent un terme et instaurent la liberté jusque dans le supérieur.

Jules Ferry reviendra sur cette liberté, pour des motifs d'embrigadement politique.

Libéralisme économique

ÉCONOMIE LIBÉRALE

➤ Brève définition

Économie libérale: système économique dans lequel les agents économiques (entreprises, individus) ont la liberté de vendre et d'acheter des biens, des services et des capitaux.

➤ Une économie de marché s'oppose à une économie planifiée dans laquelle toutes les grandes décisions sont prises par l'État. Dans la plupart des sociétés, l'économie de marché se combine avec des restrictions ou des balises imposées par l'État en vue du meilleur fonctionnement du marché.

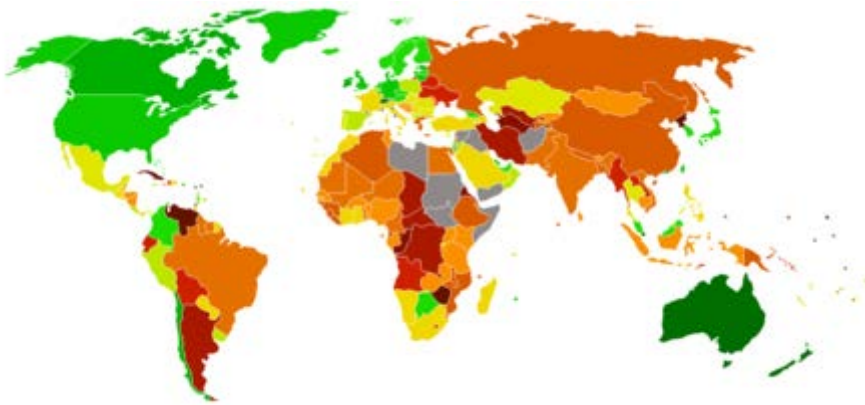
➤ Une telle économie n'est pas incompatible avec l'existence de programmes sociaux et d'un État interventionniste, à moins que celui-ci ne dépasse une certaine limite.

➤ Dans la plupart des économies de marché, la part la plus importante des biens est régie par l'économie de marché.

➤ Certains secteurs -éducation, santé, transport en commun- peuvent cependant être assumés par l'État ou selon la logique d'une économie planifiée.

➤ Synonyme: économie capitaliste, libre marché.

Libéralisme économique



Indice de liberté économique de 2016 calculé par la Fondation Heritage et le *Wall Street Journal*.

Le libéralisme économique est l'application des principes du libéralisme à la sphère économique. Cette école de pensée, dont la dénomination est associée au siècle des Lumières, estime que les libertés économiques (libre-échange, liberté d'entreprendre, libre choix de consommation, de travail, etc.) sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et que l'intervention de l'État doit y être aussi limitée que possible.

Ces idées fondatrices furent formulées antérieurement notamment à l'École de Salamanque aux XV^e et XVI^e siècles, sur la base de considérations morales accordant à la personne humaine des droits fondamentaux, notamment en matière économique.

Les partisans du libéralisme économique se rangent en deux grandes familles.

Pour les libéraux classiques (Locke, Turgot, Smith ou Condillac), le libéralisme économique est l'application au domaine économique

des principes fondateurs du libéralisme : liberté, responsabilité, propriété.

Ils contestent à la fois la légitimité et l'efficacité de l'action étendue de l'État, et, selon les doctrines, demandent la limitation plus ou moins grande voire totale de ses actions dans le champ de l'économie. Ils considèrent notamment que la puissance publique n'a ni la légitimité, ni l'information nécessaire pour prétendre savoir mieux que les consommateurs ce qu'ils peuvent ou doivent consommer ou pour prétendre savoir mieux que les producteurs ce qu'ils peuvent ou doivent produire.

Pour les autres, le libéralisme économique relève d'un raisonnement de nature économique qui repose le plus souvent sur la théorie de l'équilibre général et qui est souvent appelé « libéralisme néoclassique ». Ils contestent l'efficacité des actions de l'État mais sont plus sensibles que les libéraux classiques aux critiques parlant des « défaillances du marché ».

De ce fait, ils diffèrent quant aux limites exactes à fixer aux interventions de l'État.

Actuellement, le libéralisme classique est devenu très minoritaire, et les tenants du libéralisme économique font en grande majorité reposer leurs positions sur le libéralisme néoclassique. En conséquence, la plupart des critiques portent sur les arguments de cette école de pensée.

Histoire de la liberté économique

La Révolution française

Convoqués pour le 1^{er} mai 1789 pour régler la crise financière du royaume, les États généraux introduisirent en France la démocratie et le vote par tête. Contrôlant les foules parisiennes, et constituant l'écrasante majorité des députés du tiers-état, la

bourgeoisie prend assez facilement le pouvoir. Après avoir aboli les privilèges féodaux (nuit du 4 août 1789), l'assemblée imposa à la France une première forme de concurrence, la libre entreprise *sans droit d'association*, grâce au décret d'Allarde (2 et 17 mars 1791) et à la loi Le Chapelier (14 juin 1791) qui interdisaient monopoles, coalitions (grèves), et corporations.

Les concepteurs de cette politique n'ignoraient pas qu'ils violaient le droit de libre association, mais ils savaient par expérience qu'on ne peut pas permettre aux producteurs — patrons comme salariés — de s'organiser sans prendre le risque qu'ils tournent cette organisation vers la recherche de privilèges acquis par la violence aux dépens des autres : privilèges de monopole et subventions, et interdiction faites aux autres de travailler.

L'instabilité révolutionnaire rendait ces institutions bien précaires, mais étant donné qu'il est possible aux producteurs de s'organiser contre le droit d'autrui, et que l'interdiction qui leur en était faite violait certains principes révolutionnaires, on peut douter qu'elles eussent pu perdurer très longtemps.

Le XIX^e siècle, un siècle libéral

Entre 1850 et 1873 les échanges internationaux ont été presque **multipliés par trois en valeur.**

Le Royaume-Uni

Relayé par les industriels, sans doute plus soucieux encore de leurs profits que ne l'étaient les économistes, la critique de la législation établie permit l'abrogation de nombreuses lois. En 1825 l'abrogation du *Bubble Act* permet la création d'entreprises importantes sans l'aval du Parlement. En 1834, les *poor laws* sont abolies et les pauvres sont dès lors contraints au travail : le marché du travail est établi. En 1839, des industriels de

Manchester fondent sous la conduite de Richard Cobden l'*Anti-Corn Law League*, aussi appelé « Comité de Manchester » afin d'obtenir du Parlement l'abrogation des *Corn Laws*.

À la suite d'un débat parlementaire mouvementé entre défenseurs et opposants aux lois, le Premier Ministre Robert Peel, à l'origine hostile au projet, craint une révolution sociale car la ligue anti-Corn Law a de plus en plus de pouvoir.

Ainsi les Corn Laws sont abrogées en 1846. Le Royaume-Uni, pourtant certain que les autres puissances ne la suivront pas, devient la première nation libre-échangiste de l'histoire. En 1856, le Parlement achève de libéraliser l'économie en renonçant à contrôler la création des sociétés par actions (*Joint stock companies act*).

L'Union douanière allemande et le protectionnisme libéral

Pendant ce temps, la Prusse tente de créer une union douanière en Allemagne. En 1833, les négociations, inspirées en partie par l'économiste Friedrich List, aboutissent à un premier accord entre la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et les États de Hesse. Le Zollverein prend effet au 1^{er} janvier 1834, et s'élargit progressivement à la plupart des états allemands. C'est le premier modèle du genre, et en tant que préalable à l'intégration politique, il inspirera la CEE.

L'Empire libéral

Influencés par le Comte de Saint-Simon, des diplômés des Grandes Écoles comme Michel Chevalier (Polytechnique) se sensibilisent aux idées libérales.

Ce dernier devient l'un des principaux conseillers de Napoléon III et négocie avec le britannique Richard Cobden le premier accord de libre-échange.

Le traité Cobden-Chevalier est signé en janvier 1860 alors que les industriels français crient au complot. Des taxes subsistent mais elles sont substantiellement réduites (de près de 50 % dans un premier temps) et les deux pays s'accordent la « clause de la nation la plus favorisée », qui stipule que tout avantage concédé par l'un des deux signataires à un pays tiers, profite automatiquement à l'autre.

Des traités similaires sont bientôt signés avec et entre la Belgique, le Zollverein, l'Italie, et l'Autriche.

En 1880, les droits de douane entre la France et le Royaume-Uni ne sont qu'à 10 % .

Napoléon III entreprend de faciliter la circulation de la monnaie. L'Union monétaire latine est instituée en 1865 ; le franc germinal devient dorénavant la monnaie de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, de la Grèce et de la Bulgarie.

L'Empire accorde aussi le droit de grève en 1864 et autorise la création sans entraves de sociétés anonymes en 1867.

Le libéralisme dans la pensée économique

Histoire de la pensée économique.

La physiocratie



François Quesnay, chef de file des Physiocrates, est le créateur du Tableau économique, une des premières représentations de l'activité économique en termes de circuit

C'est en France, dans le contexte de l'épanouissement des *Lumières* que le libéralisme naît au sein du courant physiocrate face aux doctrines mercantilistes alors dominantes.

Rompant avec la tradition mercantile focalisée sur la trésorerie de l'État, le courant physiocrate fait de la production agricole la seule source de valeur (physiocratie signifie « gouvernement de la nature »).

Cette confiance en la nature relève de l'intuition d'un ordre économique spontané et optimal. Ne parvenant pas à faire de cette prescience une théorie, les physiocrates attribuent cet « ordre naturel » à la providence divine.

La réalisation de cet ordre naturel est permise par la recherche de l'intérêt particulier qui concourt naturellement à l'intérêt général

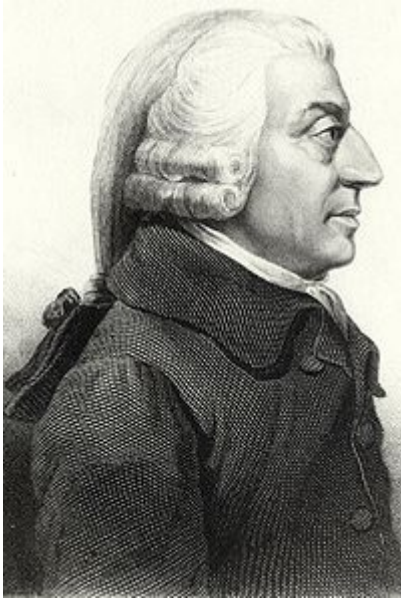
(idée exprimée par Bernard Mandeville et reprise par Adam Smith, et déjà émise par Baruch Spinoza un siècle plus tôt). On leur doit la première représentation circulaire de l'économie¹, mais l'idée d'une autorégulation par le marché ne leur vint pas.

Dans leur réflexion, les physiocrates (Gournay, Turgot, Quesnay, Du Pont de Nemours) sont accompagnés de grands noms de la philosophie (Condillac, Diderot, Montesquieu, Rousseau) en particulier *via* leur participation à l'*Encyclopédie* (1751-1772). Montesquieu écrivit par exemple : « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix » (*De l'esprit des lois*, 1748).

Anne Robert Jacques Turgot, un temps contrôleur général des finances de Louis XVI, obtint pour un court moment la libre circulation des grains à travers la France.

Les physiocrates plaident aussi pour l'abolition des corporations, pour la diminution des taxes pesant sur les paysans et pour la suppression des avantages féodaux en matière fiscale afin d'éviter la banqueroute qui mènera à la Révolution française. Leur influence illustre la division du camp des Lumières, et leurs idées seront très influentes au début de la Révolution².

Le libéralisme économique classique



Adam Smith, auteur d'un ouvrage capital dans l'histoire de la science économique, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776)

Le libéralisme économique « classique » s'est constitué en théorie aux XVII^e et XVIII^e siècles, sous l'influence des philosophes du siècle des Lumières, les Britanniques (John Locke, David Hume ou Adam Smith) et les Français (Turgot, Étienne Bonnot de Condillac ou Montesquieu³).

Il consiste essentiellement en l'application aux actes économiques des principes philosophiques et politiques libéraux, qui découlent de la primauté de la liberté individuelle sur toutes les formes de pouvoir.

Les économistes physiocrates comme François Quesnay ou Vincent Gournay développent les premières idées libérales, s'opposent au mercantilisme qui a dominé la pensée économique et dénoncent l'intervention de l'État dans l'économie. C'est le

laissez-faire, fondé sur la formule « laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises ».

À cette époque, les économistes libéraux veulent montrer que, par delà l'arbitraire et le pouvoir du souverain, le libre jeu des intérêts individuels dans la société civile conduit à un ordre et non au chaos.

En ce sens, le projet libéral s'inscrit dans le cadre d'une philosophie optimiste et peut être considéré comme moderne, voire révolutionnaire. L'écossais Adam Smith suppose ainsi dès 1776 dans sa *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* que tout se passe comme si une « main invisible » organise les échanges et harmonise les intérêts individuels et collectifs : bien qu'il ne cherche que son propre intérêt, l'homme « est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions.

Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler⁴. » En d'autres termes, la conjonction des intérêts individuels aboutit à l'intérêt général.

La même idée est exprimée par Montesquieu : « chacun va au bien public, croyant aller à ses intérêts particuliers ». Ils s'inscrivent dans la continuité des philosophes de l'ordre spontané, Adam Ferguson, Bernard Mandeville ou David Hume.

En 1817, dans *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, David Ricardo énonce la théorie des avantages comparatifs selon laquelle le libre-échange est mutuellement avantageux (économiquement) pour les pays qui commercent entre eux⁵.

Le libéralisme des économistes de l'École classique française (Turgot, Condillac, Say, Bastiat) est surtout assis sur des arguments d'ordre philosophique, les arguments proprement économiques n'ayant qu'une place secondaire.

Ce libéralisme va de pair avec une conception subjective de la valeur, qui exprime le désir que nous éprouvons pour les choses. Or ni le désir ni la satisfaction ne sont mesurables, et on ne peut donc ni comparer ni additionner les valeurs que deux individus différents attachent à un bien. Pour les tenants de cette école, il n'existe pas de mesure du bien-être d'un individu ou d'un groupe, et la notion d'optimum économique est vide de sens. Aucune organisation ne saurait donc légitimement s'arroger le droit d'intervenir par la contrainte pour favoriser l'atteinte d'un optimum.

Pour ces auteurs, le seul rôle légitime de l'État est de faire respecter les droits des citoyens et de protéger les libertés individuelles. Ses actions sont donc considérées comme illégitimes si elles sortent de ce domaine ; l'économie n'est qu'un des domaines de l'activité humaine où l'État ne doit pas intervenir.

C'est ce que Frédéric Bastiat résume dans ses *Harmonies Economiques* de 1850 : « N'attendre de l'État que deux choses : liberté, sécurité.

Et bien voir que l'on ne saurait, au risque de les perdre toutes deux, en demander une troisième »⁶.

Certains de ces auteurs se sont attachés à montrer que les interventions gouvernementales dans l'économie sont non seulement illégitimes, mais inefficaces.

Non seulement elles n'entraînent pas les effets qui les avaient motivées, mais elles ont des effets pervers néfastes.

C'est ce qu'entendait Turgot en écrivant en 1759 dans son *Éloge de Vincent de Gournay* : « L'intérêt particulier abandonné à lui-même produira plus sûrement le bien général que les opérations du gouvernement, toujours fautives et nécessairement dirigées par une théorie vague et incertaine. ».

Cette thèse est détaillée en 1776 par Condillac dans *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*.



Le penseur français Jean-Baptiste Say est connu pour avoir théorisé un des préceptes libéraux les plus fondamentaux, la *loi de Say*

Ces positions ont été reprises et développées à partir de 1870 par l'école autrichienne d'économie (Menger, Mises, Hayek, Murray Rothbard) et par des économistes français comme Jacques Rueff. Cette école constate de plus que tout accord librement consenti augmente la satisfaction des deux parties. En effet, s'il en était autrement, celui des deux qui se sentirait lésé refuserait cet accord et l'échange n'aurait pas lieu⁷. Plus généralement, tout ensemble d'échanges librement consentis améliore la situation de tous ceux qui y ont participé. La liberté des échanges est donc la garantie que la situation qui en résulte est jugée préférable à la situation de départ par ceux qui ont participé aux échanges. La liberté d'échanger et d'entreprendre est à la fois un cas particulier

du principe philosophique de liberté, donc un impératif moral qui s'impose indépendamment de ses conséquences, et le moyen qui conduit le plus probablement à la plus grande satisfaction générale. Une des critiques essentielles de cette école, notamment développée par Friedrich Hayek (*Prix et Production*, 1931), est que l'information sur l'état des marchés est fournie par les prix (les prix élevés indiquant une insuffisance de production par rapport à la demande et inversement), et que donc toute intervention de l'État dans l'économie, parce qu'elle modifie artificiellement la pertinence des prix, détourne les facteurs de production de leur allocation optimale, voire pousse les agents à produire des biens inutiles et à ne pas produire les biens les plus demandés.

Pour les auteurs autrichiens, le marché est essentiellement un « processus cognitif » de découverte, d'échange, de conservation et de traitement d'informations dans lequel le système des prix oriente les comportements individuels vers les activités jugées les plus utiles par la société, tout en réalisant une considérable économie d'information et d'organisation puisque toutes les informations privées sont condensées en un seul indicateur disponible pour tous.

Les classiques britanniques (Adam Smith, Thomas Malthus, John Stuart Mill, David Ricardo) sont moins explicitement attachés au libéralisme philosophique. Leur position est essentiellement utilitariste, c'est-à-dire qu'ils justifient leurs positions libérales par des arguments d'efficacité économique plus que par des principes généraux, préfigurant ainsi la position néoclassique. Ils sont aussi moins absolus dans leur opposition aux interventions gouvernementales. Par exemple, Adam Smith assigne au souverain un « troisième devoir » en plus de « la protection de la société contre la violence et l'invasion en provenance des autres sociétés » et de « la protection de chaque citoyen contre l'injustice

ou l'oppression de la part de tous les autres» : celui de « construire et entretenir les institutions et les ouvrages publics [...] dont on ne peut pas attendre qu'un individu ou un petit nombre d'individus puissent les construire et les entretenir »⁸.

Le libéralisme économique néoclassique

Cette approche du libéralisme est une tradition plus récente née au XX^e siècle, qui cherche à en donner une justification « scientifique » reposant sur la théorie de l'équilibre général proposée à la fin du XIX^e siècle, qui tente de démontrer que la rationalité des acteurs, grâce à la coordination supposée parfaite de leurs actions par le seul biais du marché, conduit à la meilleure des situations possibles.

Léon Walras, dans ses *Éléments d'économie politique pure* (1874), tentera ainsi de démontrer que la flexibilité des prix, associée à celle des quantités offertes et demandées, conduit nécessairement à un équilibre général.

Alors que Walras pensait ainsi avoir montré la possibilité d'un tel équilibre, **Vilfredo Pareto** cherchera à établir qu'un tel équilibre est "optimal", au sens où « il n'est pas possible d'augmenter l'utilité d'un individu sans dégrader celle d'au moins un autre individu » (on parle d'optimalité *au sens de Pareto*).

L'étude de l'équilibre général a été reprise par Kenneth Arrow et Gérard Debreu qui établiront de façon rigoureuse les conditions d'existence et de stabilité de cet équilibre, parmi lesquelles :

L'atomicité des agents : aucun d'entre eux n'est assez important pour influencer le marché par son seul comportement. Ceci suppose non seulement un nombre élevé d'offreurs ou de demandeurs, mais surtout l'absence parmi eux d'un « gros » agent capable d'agir sur le marché ;

La rationalité des agents : chacun d'entre eux est caractérisé par une « fonction de satisfaction » qui exprime sa satisfaction en fonction des quantités de chaque bien qu'il possède, et son comportement se résume à chercher à maximiser cette fonction ;

L'homogénéité du produit : seul le prix permet de distinguer les produits qui ont tous des caractéristiques identiques ;

La transparence du marché : tous les prix sont connus de tous, ainsi que toutes les quantités disponibles : l'information est supposée parfaite ;

La libre entrée sur le marché : seul le prix décide les agents à entrer sur le marché et aucune autre barrière juridique (brevet), technique (savoir-faire) ou économique (capitaux) ne s'y oppose ;

La mobilité des facteurs : en fonction du prix qui rémunère chaque facteur, les agents peuvent réorienter leurs capitaux ou leur travail vers les secteurs ou les activités les plus rémunérateurs.

Ayant ainsi démontré que le libre jeu des acteurs économiques conduit à une situation d'optimum économique, certains auteurs en déduisent le précepte libéral que l'État ne doit pas intervenir dans le fonctionnement du marché, sous peine de dégrader la situation globale.

Mais en général les économistes conscients que ces conditions ne sont pas remplies automatiquement sont en faveur de lois sur la concurrence afin se rapprocher de conditions qu'ils conçoivent un peu comme des guides théoriques.

Cette justification du libéralisme est radicalement différente de la position classique.

D'une part elle s'appuie sur deux notions étrangères aux classiques : celle d'équilibre et celle d'optimum, et repose sur des

hypothèses que les classiques considèrent comme sans rapport avec la réalité. D'autre part, elle ne justifie le libéralisme que par ses conséquences et non par l'application de principes philosophiques généraux applicables à toutes les activités humaines, comme le fait le libéralisme classique.

Il en résulte que, contrairement aux libéraux classiques, les libéraux néoclassiques sont disposés à admettre certaines interventions de l'État, tout en différant sur leurs limites exactes.

La théorie de l'équilibre général n'est pas spécifiquement libérale. Certains auteurs socialistes dans la lignée d'Oskar Lange ont proposé que l'État l'utilise pour calculer et imposer l'équilibre.

D'autres, avec Maurice Allais, soutiennent que l'État doit intervenir pour imposer les conditions de formation de l'équilibre.

Libéralisme économique en pratique

Au-delà des divergences théoriques significatives entre courants, le libéralisme est et a toujours été une pratique.

Fondements

Le libéralisme économique, classique ou néo-classique, ne peut exister que dans un cadre institutionnel qui garantisse certains droits : tout d'abord le respect de l'état de droit, dans son acception de *Rule of Law*, comme l'a en particulier souligné Friedrich Hayek.

De même, Karl Popper reprochait à Mikhaïl Gorbatchev d'avoir mis en place la bourse de Moscou avant d'avoir assuré les institutions garantissant l'état de droit⁹.

En outre, le respect tout particulier du droit de propriété est l'une des composantes essentielles de ce cadre ; comme le notait Milton Friedman dans ses mémoires, le droit de propriété est « le plus

basique des droits humains et un fondement essentiel de tous les autres droits »¹⁰.

La liberté contractuelle s'impose par ailleurs comme un troisième fondement majeur, avec l'assurance de la mise en œuvre du contrat par le système judiciaire en cas de manquement. Enfin, la liberté des prix a été fortement mise en avant comme fondement essentiel, particulièrement par des auteurs de l'école autrichienne d'économie : **Ludwig von Mises** insiste sur l'importance des prix comme moyen de coordination des actions individuelles, tandis que **Friedrich Hayek** souligne pour sa part l'importance des prix pour assurer la communication de l'information détenue par des millions d'individus.

Jacques Rueff faisait pour sa part d'un système de prix libres la condition caractéristique d'une économie libérale.

Dès lors, un État ne respectant pas ces fondamentaux ne peut pas être qualifié de libéral, et encore moins d'« ultra-libéral ».

C'est ce que souligne le journal britannique *The Economist* dans son numéro *Don't mess with Russia* du 16 décembre 2006 à propos de la Russie post-communiste.

Positionnement politique

La pertinence de cette section est remise en cause, considérez son contenu avec précaution. En discuter ?

Le libéralisme économique n'a pas spécifiquement vocation à être « de droite » ou « de gauche ».

En témoignent les réformes de libéralisation de l'économie entreprises depuis 30 ans par des gouvernements classés aussi bien à droite (Royaume-Uni, États-Unis, Espagne) qu'à gauche (Suède¹¹, Canada, Allemagne, Italie)¹².

En France, des personnalités et des partis politiques se réclament de gauche ou du centre tout en se réclamant du libéralisme économique

Réciproquement, les partis de droite ne sont pas très libéraux économiquement.

L'économiste Christian Schmidt¹⁷ dans un article intitulé *l'économie résiste aux étiquettes politiques* écrit que « l'assimilation hâtive de la droite au libéralisme et de la gauche au socialisme ne résiste pas longtemps à la réflexion ».

Par ailleurs, Frédéric Bastiat, économiste libéral français du XIX^e siècle et député, siégeait à gauche à l'Assemblée nationale législative et votait tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite¹⁸.

Enfin, les mesures de libéralisation néo-zélandaise considérées par Mario Vargas Llosa comme « plus radicales que celles de Margaret Thatcher » ont été menées en 1984 par le gouvernement travailliste¹⁹.

Dans un ouvrage paru en 2007 deux économistes italiens, Francesco Giavazzi et Alberto Alesina, soutiennent qu'« une forte réglementation, la protection des statuts, un secteur public très développé » ne bénéficient pas aux plus pauvres mais aux plus « connectés »²⁰.

Par exemple, les marchés du travail en Italie, en Espagne et en France marqués par une forte dualité entre ceux qui sont en place et ceux qui voudraient entrer ont tendance à cantonner ces derniers dans des emplois précaires (cf. théorie des insiders-outsiders).

De même, ils sont très critiques envers les universités de ces pays qui, sous couvert d'égalitarisme, pénaliseraient la plupart des

étudiants à l'exception des plus riches qui peuvent les contourner²¹.

Pour ces auteurs, les réformes pro-marché n'impliquent pas d'échanger plus d'efficacité contre moins de justice mais, au contraire, réduisent les privilèges. C'est en ce sens que les intellectuels de gauche considèrent que ce sont des concepts séduisants²².

Mais encore faut-il rappeler que la volonté de réduire les privilèges n'est pas une idée exclusivement de gauche.

Controverses sur le libéralisme économique

Nature et origines des différends

Les points de controverse sur le libéralisme économique sont d'origine et de nature diverses et ne forment pas un ensemble homogène.

Les plus courantes sont de nature empirique. Elles identifient des situations jugées insatisfaisantes, les imputent (à tort ou à raison) à la mise en application de politiques économiques libérales et posent en principe que l'État peut et doit les corriger.

Un deuxième ensemble résulte d'oppositions au libéralisme en tant que théorie d'organisation du système économique. Elles s'adressent généralement aux hypothèses de la théorie néoclassique, considérées (à tort) comme le fondement du libéralisme économique.

Controverses sur les conséquences

Le libéralisme prône une action minimale, voire nulle, des pouvoirs publics dans la sphère économique.

Que surgisse un problème économique, ou social, et il se voit reprocher son attitude passive et peu volontariste, son indifférence envers ceux qui subissent des problèmes économiques, et un encouragement à l'égoïsme. Pour ses détracteurs, l'action de l'État est nécessaire pour organiser la solidarité.

Les défenseurs du libéralisme considèrent que compter sur l'État pour corriger ces situations, c'est lui prêter une bienveillance, des connaissances et des capacités qu'il n'a pas. Son action semble souvent inefficace, voire porteuse d'effets pervers.

L'omniprésence de l'État découragerait plutôt ces initiatives spontanées et tendrait à répandre l'égoïsme, alors que les instincts sociaux de l'être humain sont suffisamment forts pour qu'il mette spontanément en œuvre des solutions sans devoir y être contraint.

L'action volontaire, dans un cadre associatif, mutuelle, ONG, etc. est jugée plus efficace, et pour les libéraux classiques, est la seule légitime. Ainsi, Yves Guyot d'écrire : « La solidarité obligatoire, par mesure coercitive, est une régression morale (...) elle aboutit à remplacer le sentiment de la solidarité par deux autres sentiments : celui de la spoliation pour ceux qui veulent profiter du bien des autres; celui de la révolte et de la dissimulation pour ceux qui sont menacés d'être dépouillés »

L'impact sur l'emploi

Par exemple, le libéralisme économique se traduit sur le marché du travail par une plus grande flexibilité des ressources humaines et, pour certains, par la précarité. La position libérale en la matière est que l'entrepreneur sera plus enclin à embaucher du personnel en phase de croissance de son activité, que cette souplesse permettra aux entrepreneurs de répondre plus

facilement aux demandes du marché, ce qui sera bénéfique pour l'activité économique en général et donc pour les travailleurs (créant ainsi un cercle vertueux), ces derniers étant alors dans une situation qui est de *mobilité*, plutôt que de précarité.

Alberto Alesina ajoute dans *Il liberismo è di sinistra* (2007) que « les réformes pro-marché n'impliquent pas d'échanger plus d'efficacité contre moins de justice sociale. Bien au contraire, et c'est en ce sens qu'elles sont de gauche, elles réduisent les privilèges »²⁴.

La répartition de la richesse créée

Le libéralisme économique serait favorable aux déjà riches et défavorable aux plus pauvres, au sein des nations (entre classes sociales) et entre nations. En effet, les plus riches auraient les moyens d'investir dans un enrichissement futur, alors que les plus pauvres n'auraient pas ces moyens. Il en résulterait un accroissement des écarts de richesse entre les classes riches et les classes les plus pauvres et souvent une paupérisation plus importante des classes les plus démunies. Ce raisonnement est en pratique plus une critique du Capitalisme, que du libéralisme, que l'on confond souvent, ce premier accompagnant quasi-systématiquement ce dernier.

La comparaison entre pays riches des taux de pauvreté (utilisant comme seuil de pauvreté 50 % du revenu médian) place les pays les plus libéraux à des taux relativement élevés (États-Unis à 17 %, Australie à 14,3 %, Royaume-Uni à 12,5 %), tandis que les pays sociaux-démocrates, mais disposant d'un indice de liberté économique élevé ont les taux les plus faibles (Finlande à 5,4 %, Suède à 6,5 %, Norvège à 6,4 %), le niveau des pays géré par un État-providence étant intermédiaire (Belgique et France à 8 %)²⁵. Le critère retenu doit cependant être pris avec précaution,

puisque, *Ceteris paribus*, un revenu médian plus élevé (sans changer les revenus sous la médiane) élèvera le taux de pauvreté. En effet, les revenus médian dans un pays comme les États-Unis sont sensiblement supérieurs au niveau français. De manière absolue, les chiffres de la pauvreté aux États-Unis selon le *US Census Bureau* sont régulièrement estimés à des niveaux compris entre 12 et 14 % depuis le début des années 2000 et donc comparable au niveau de la France, alors que l'OCDE l'estime aux alentours de 17 %.

Les réponses libérales sont :

La plus grande liberté économique entraîne la plus grande production de richesses, et l'intervention étatique la réduit. Pour prendre l'actualité récente, les exemples des pays émergents, y compris des plus importants en population tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, ont montré que le développement du PIB est favorisé par l'introduction de mesures de libéralisation des initiatives privées (Cela étant ces pays exercent un contrôle rigoureux sur les réformes introduites afin que celles-ci ne perturbent pas l'économie locale).

Sur le plan empirique, l'observation montrerait que la liberté économique améliore aussi la situation des plus démunis, même si c'est dans une proportion moindre que celle des plus favorisés. Les libéraux considèrent que la croissance économique permet d'améliorer la situation de tous, y compris des plus pauvres, ce qu'ils résument par l'expression "*A rising tide lifts all boats.*"

(« La marée montante soulève tous les bateaux. »)
L'interventionnisme social serait finalement contre-productif même pour les plus pauvres. Les libéraux renvoient aux exemples russe, indien ou chinois, où la répartition, selon eux, était au

départ encore plus injuste, et où le progrès économique est plus rapide depuis la libéralisation.

Sur le plan théorique :

aucun système politique ne peut dicter à chacun la bonne façon de vivre sa vie. Si certaines inégalités sont à combattre, d'autres sont le fruit de trajectoires de vie différentes dont la responsabilité resterait individuelle. Enfin, la répartition peut être une conséquence du ruissellement de la richesse.

L'optimalité des comportements économiques

Dans de nombreux cas, on ne prend pas l'initiative d'une action qui serait pourtant bénéfique pour tous : celui qui l'entreprend et la collectivité. Au niveau macro-économique : l'économie peut se trouver dans un état insatisfaisant (fort chômage, faible production et faible capitalisation) alors qu'un état bien meilleur pourrait exister (emploi plus abondant, production plus forte et gain pour les capitalistes).

Les libéraux pensent que c'est le rôle fondamental de l'entrepreneur d'agir pour corriger de telles situations, et que ses actions doivent toujours être exposées à la concurrence, même si cet entrepreneur agit au nom d'une collectivité voire de l'État.

Les défaillances de marché

Le marché n'alloue cependant pas toujours de façon optimale les ressources. On parle alors de défaillance du marché. Un exemple souvent cité est le financement de la recherche fondamentale, qui implique des investissements à très long terme, risqués et qui répond souvent à une question différente que celle qui était posée initialement.

Cela justifierait une intervention de l'État pour corriger ces défaillances et rétablir l'optimalité.

Les libéraux utilitaristes, souvent adeptes de l'École néoclassique, admettent cette critique et acceptent que de telles interventions existent, mais sous forme de corrections à l'action du marché et sans remettre fondamentalement celui-ci en cause.

Les libéraux plus essentialistes, souvent adeptes de l'École autrichienne, objectent qu'il est impossible de définir une allocation « optimale » des ressources autrement qu'en laissant justement fonctionner librement le marché.

À leurs yeux, la notion d'allocation optimale est une opinion subjective qui varie d'individu à individu et n'a pas de contenu objectif, ce qui enlève toute signification à la notion de défaillance du marché.

Les services publics

Le libéralisme économique est accusé d'utiliser une mesure uniquement financière de leur utilité ou des bénéfices escomptés et d'ignorer les problématiques sociales ou d'aménagement du territoire par exemple.

Le constat de non-rentabilité d'un service public justifierait ainsi pour les libéraux son abandon ou son transfert au privé par un processus de privatisation.

Les libéraux avancent les arguments suivants :

Ou bien ces services sont financièrement rentables, ou bien ils ne le sont pas. S'ils ne le sont pas, alors leur disparition est un bien, qui permettra de réallouer les ressources (gaspillées) à d'autres usages plus utiles.

Si ces services sont rentables, il s'agit dans ce cas d'ouvrir à la concurrence ces secteurs, afin de les rendre aussi efficaces que possible.

Quant à savoir ce qui est utile, le libéralisme économique avance que c'est essentiellement à travers ce que les gens sont prêts à payer que l'on définit l'utilité d'un service.

La critique altermondialiste

Le libéralisme économique est violemment dénoncé par les altermondialistes, qui voient dans sa progression due à la mondialisation un danger de confiscation progressive des richesses par une classe dominante qui contrôlerait progressivement l'économie mondiale.

Selon eux, l'abandon progressif des pouvoirs des États démocratiques aux marchés financiers et aux multinationales, associés aux dérégulations de nombreux secteurs économiques ainsi que la montée en puissance des acteurs privés dans la gestion des biens publics à l'échelle mondiale, entraînerait une destruction des ressources naturelles, et une négation de l'être humain qui agirait plus comme homo œconomicus que comme homo sociologicus.

À leurs yeux, cette évolution réalisée sans et même souvent contre les volontés politiques et surtout populaires est un mal à combattre²⁶.

Limite de la critique alter-mondialiste

Au contraire, pour les libéraux, cette évolution résulte de la synthèse des actions spontanées de tous les acteurs, chacun prenant en compte son intérêt réel et ses préférences (qui peuvent être, effectivement, très différentes), sans être soumis à la contrainte des gouvernements.

Pour ces libéraux, c'est au contraire l'opposition des politiques qui est illégitime. On peut encore relever que contrairement au préjugé répandu, la théorie libérale, à travers l'École autrichienne, est très critique de la notion d'homo œconomicus.

Le débat sur les hypothèses néoclassiques

Un deuxième type de controverses, généralement lancées par des économistes hétérodoxes, consiste à relever le caractère irréaliste des hypothèses qui fondent la théorie de l'équilibre général, et en déduire que les prescriptions libérales qui en découlent sont sans fondement.

De plus, la notion d'optimum de Pareto est un simple critère d'efficacité et non de justice (une situation dans laquelle un seul individu posséderait tout peut être « Pareto-optimale »). Ils reviennent alors au constat des « défaillances du marché » pour justifier que l'État intervienne pour les corriger.

En réponse, les économistes libéraux néoclassiques admettent que si le marché est bien le moins mauvais des systèmes économiques, il a besoin de régulations (police des marchés, lois contre les cartels ou les monopoles, lois organisant l'information du consommateur, ...).

Au contraire, pour les économistes de l'école classico-autrichienne, la liberté individuelle est inaliénable et les critiques de l'équilibre général n'entament pas leurs convictions libérales, car ils le considèrent comme une fiction sans rapport avec la réalité et ne fondent pas leur libéralisme sur des considérations utilitaristes, mais sur l'application à l'économie du principe général de liberté. Ils admettent que des régulations sont nécessaires, mais pensent qu'elles doivent être mises en œuvre de

façon volontaire sans contrainte de l'État, par des entreprises soumises à la concurrence, comme par exemple les associations de consommateurs ou les guides touristiques et gastronomiques.

La théorie de l'équilibre général est également critiquée sur le plan théorique du fait que le Théorème de Sonnenschein réfute l'unicité du dit équilibre général.

Le théorème de Sonnenschein qui est, en fait, pour être plus précis, celui de Sonnenschein, Mantel et Gérard Debreu, montre que les fonctions de demande et d'offre issues du modèle de l'équilibre général de Kenneth Arrow et Gérard Debreu peuvent avoir une forme quelconque, ce qui réfute le résultat de l'unicité et de la stabilité de l'équilibre général.

Comme le résume un économiste, « le théorème de Sonnenschein-Mantel-Debreu montre que l'équilibre général n'est en définitive qu'une construction vide et inutilisable. »²⁷

En considérant des hypothèses plus faibles, et discutables en ce qui concerne leur pertinence, il est possible de se ramener à un équilibre à solution unique.

Cette critique s'adresse plus aux économistes néo-classiques qu'au libéralisme. Ainsi, les économistes libéraux tenants de l'école classique et de l'école autrichienne ne se reconnaissent pas dans les postulats néo-classiques et, au contraire, s'y opposent.

La critique de l'« économisme »

Certains reprochent aux économistes, et tout particulièrement aux économistes libéraux, une propension à considérer que tous les problèmes sociaux peuvent être traités uniquement à travers l'économie.

L'économiste américain d'origine hongroise Karl Polanyi considérait que le "désencastrement" de l'économie par rapport au social durant la période 1830-1930 était la cause principale du développement des États totalitaires du XX^e siècle.

Polanyi y critique ainsi le passage du primat du social sur l'économie à celui de l'économie sur le social.

Or aucun économiste, libéral ou non, n'a affirmé que les relations sociales se réduiraient à des relations économiques.

Étudier les phénomènes économiques n'implique pas que les autres phénomènes n'existent pas, pas plus que choisir d'étudier les insectes n'implique que l'on nie l'existence des autres animaux. Les libéraux de l'école autrichienne soutiennent eux aussi qu'il est impossible de distinguer une sphère « économique » d'une sphère « sociale ».

En réalité, ceux qui parlent d'« économisme » ne critiquent pas la théorie économique en tant que telle, mais une tendance à considérer que cette théorie est capable de résoudre des problèmes qui sont hors de son domaine. Ces critiques s'adressent notamment à des assertions économiques que certains [Qui ?] considèrent comme des faits prouvés et d'autres [Qui ?] comme de simples postulats.

Comparaison entre la crise de 1929 et aujourd'hui.

13 Mars 2016 , Rédigé par Vladimir Vodarevski

L'économie se pique d'être scientifique. Pourtant, elle ne tient aucun compte des faits. Elle s'enferme dans l'idéologie. Une comparaison entre la crise de 1929 et celle de 2007 - 2008 l'illustre.

L'origine des deux crises est monétaire. Les banques centrales usurpent un mérite abusif dans le fait que la crise de 2007 - 2008 n'a pas eu l'ampleur de celle de 1929, alors qu'elles ont répété les mêmes erreurs.

Par contre, les véritables raisons de cette différence d'ampleur sont ignorées.

Pourtant, il suffit de regarder les faits. De tirer les leçons de l'expérience.

L'origine des deux crises.

La crise de 1929.

Comme le montre Lionel Robbins, dans le livre La Grande dépression, la crise de 1929 a été précédée d'une période d'expansion monétaire, à partir de 1925, provoquée par la banque centrale des USA.

L'objectif était de soutenir la Banque d'Angleterre, qui souhaitait rétablir un étalon or, mais avec une parité entre la livre et l'or trop optimiste.

Robbins constate que la politique monétaire a provoqué une surproduction dans le secteur des biens de production. Il aurait pu citer également l'envolée de la bourse, boostée par les achats à découvert.

Dans l'article *Echoes of 1937 in the current economic cycle*, Brendan Brown décrit la politique monétaire pendant la crise de 1929. C'était à nouveau une politique d'expansion monétaire, que nous nommons aujourd'hui *quantitative easing*.

En 1937, la fin brusque de cette politique a provoqué une rechute de l'économie.

La crise actuelle.

La crise de 2007 - 2008 a également été précédée d'une période d'expansion monétaire. Celle-ci a débuté vers 2002, suite au ralentissement de 2001.

Cette politique a provoqué une bulle immobilière, qui a boosté l'économie. Cette bulle permettait de compenser la chute de celle des valeurs internet, comme l'expliquait le prix Nobel Paul Krugman en 2002.

Ajoutons les facilités accordées au crédit, avec les agences Fannie Mae et Freddie Mac, qui rachetaient des crédits subprime, c'est-à-dire à risque. Ou encore, le Community Reinvestment Act, destiné à accroître le crédit aux personnes peu solvables. Toute l'économie était basée sur le crédit, et tout le monde s'en félicitait.

Un cercle vertueux keynésien devait s'engager, les dépenses entraînant la croissance.

C'était l'époque où le ministre de l'économie français, Nicolas Sarkozy, voulait importer en France l'hypothèque inversée, qui

permet de prendre un crédit à la consommation gagé par la valeur de son habitation.

Face à la crise, comme dans les années 1930, c'est à nouveau la politique monétaire qui est mise en œuvre. Avec notamment des politiques dites non conventionnelles.

Avec le quantitative easing. Et avec le même dilemme qu'en 1937: est-ce que la remontée des taux, et la fin du quantitative easing, ne vont pas provoquer une contraction de l'économie?

Les différences entre les années 30 et aujourd'hui.

Durant la crise de 1929, différentes mesures ont été mises en oeuvre en dehors de la politique monétaire. Aux USA, contrairement à la légende, le président Hoover a été très interventionniste. Il a pris des mesures protectionnistes, mené une politique de déficit budgétaire, et incité les patrons à ne pas baisser les salaires.

Il a fait l'exact contraire de la politique de son prédécesseur face à la crise des années 20. Roosevelt a mené une politique semblable. Les pays ont aussi dévalué leurs monnaies.

Aujourd'hui, globalement, la crise n'a pas entraîné un fort protectionnisme. Même s'il y a eu des mesures de ce type, recensées par l'OMC, elles n'ont pas eu l'ampleur de celles des années 1930.

D'autre part, de nombreux pays, dont les USA, ont laissé le tissu économique s'adapter. Ce sont ces pays qui s'en sortent le mieux. L'Allemagne a même une situation budgétaire saine.

Les leçons de la crise des années 30.

Après la deuxième guerre mondiale, deux accords phares tiraient les leçons de la crise: Bretton Woods, et les accords du GATT. Bretton Woods rétablissait la discipline monétaire.

L'émission de dollars US dépendait du stock d'or des USA. Les autres monnaies étaient liées au dollar par une parité fixe, et donc indirectement à l'or.

Les désordres monétaires ont été considérés comme une cause de la crise. Les accords de Bretton Woods ont volé en éclats, les crises sont revenues.

Les accords du GATT visaient à promouvoir le libre commerce entre les pays. Le protectionnisme ayant été identifié comme une cause d'aggravation de la crise. Cahin caha, ils se sont développés. Et nous ont protégés d'une aggravation de la crise de 2007 – 2008.

Conclusion

La politique de relance monétaire nous est présentée comme le Saint Graal de la politique économique.

Les banquiers centraux s'enorgueillissent d'avoir évité une aggravation de la crise de 2007 - 2008.

Pourtant, ils ont causé cette crise. Et leur politique monétaire a la même inefficacité que dans les années 30.

Certains réclament des mesures protectionnistes pour sortir de la crise. Pourtant, c'est ce qui a aggravé la crise des années 30.

Ce sont là des faits. pourtant, la théorie les ignore.

A l'exception de l'école autrichienne.

Pourtant, l'économie se prétend scientifique.

Keynésianisme et libéralisme, comparaison.

17 Mars 2012 , Rédigé par Vladimir Vodarevski

Les économistes étudient habituellement l'économie dans le but d'avancer des politiques pour en améliorer le fonctionnement.

Les propositions qui sont faites peuvent être classées en deux catégories.

- Soit, il s'agit de stimuler l'économie par la dépense, par des grands travaux, par des allocations, en favorisant le crédit, etc. Ou encore, en intervenant plus directement, pour construire de nouveaux secteurs économiques, comme la transformation écologique de l'économie.
- Soit, ce sont des mesures dites libérales, qui visent à développer un cadre favorisant la liberté de chacun, dans le respect de règles de droit, et de laisser la vie économique se structurer d'elle même.
- Dans le premier cas, il faut stimuler l'économie, ou même construire des secteurs entiers. La dynamique de l'économie est donc externe.
- Dans le second, la dynamique est interne.
- La question du choix d'une politique économique, et même la question centrale de la différence entre les théories économiques, repose donc sur la question de la dynamique.
- Qu'est-ce qui est le moteur de l'économie, qu'est-ce qui fait bouger l'économie, qu'est-ce qui la fait évoluer?

- Sera comparée ici la dynamique de l'économie telle qu'elle vue selon les deux grands courants de la science économie, le libéralisme et le keynésianisme.
- Chaque courant sera présenté, d'abord le libéralisme, puis le keynésianisme. Enfin, sera comparée la cohérence de ces deux conceptions de l'économie.

1. Le libéralisme

La théorie libérale moderne est notamment basée sur la théorie subjective de la valeur. Elle a été définie par Carl Menger, en 1871, mais en même temps, et de manière indépendante, par Léon Walras et Stanley Jevons.

Cette approche subjective de la valeur représente une évolution par rapport au courant classique, incarné notamment par David Ricardo, qui était basé sur la valeur travail.

A partir de la valeur subjective, les travaux Carl Menger ont posé les bases de ce qui est aujourd'hui l'école autrichienne, avec un auteur comme Ludwig von Mises qui a perpétué cette approche. Tandis que s'est développée, toujours à partir de l'approche subjective, le courant néoclassique, à travers notamment Alfred Marshall.

Selon la théorie subjective, le prix d'un produit, ou service, dépend de la valeur que lui accorde l'acheteur. Il n'y a pas de valeur objective, mesurée par exemple par une quantité de travail intégré au produit.

Selon Ludwig von Mises, la théorie subjective de la valeur transforme l'étude de l'économie. Il écrit que l'économie subjectiviste moderne « a transformé la théorie des prix de marché en une théorie générale du choix humain. » (L'action

humaine) Ainsi, l'économie est intégrée dans un champ plus large, qui est l'étude de l'agir humain, appelée *praxéologie*. L'économie en elle-même est appelée *catallaxie*, approximativement la science des échanges.

L'économie dépend donc de l'action de chacun. Les gens agissent, font des choix, en fonction des fins totalement personnelles qu'ils se fixent. Ce qui les conduit à mettre en œuvre des moyens. Concrètement, quelqu'un qui veut s'acheter une maison va, par exemple, proposer sur le marché ce qu'il sait faire : une compétence, un service, un produit, etc. Il échangera contre une marchandise intermédiaire, qui permet de conserver la valeur: la monnaie. Au final, il réussira, ou ne réussira pas, à s'acheter une maison.

Le moteur de l'économie, c'est l'initiative de chacun. En fonction de ses buts, chacun échange. Ce qui est appelé production en valeur n'est que la somme des prix de transaction. La croissance est l'augmentation des échanges.

La création de valeur est la création de nouveaux produits ou services, inventés dans le but d'échanger, et par des gens motivés par des buts personnels: achat d'une maison, offrir les études des enfants, réaliser un rêve, etc.

2. Le keynésianisme

Pour être précis, il y a deux types de théories interventionnistes: celles de type communiste, et celles de type keynésien. Cependant, le communisme ne traite pas de la dynamique de l'économie.

Il stipule que le profit vient de l'exploitation des travailleurs.

Il prévoit l'inéluctabilité de la révolution prolétarienne, sans préciser ce que serait concrètement le monde post-révolutionnaire. Il faut reconnaître que même les propositions proches du communisme sont largement mâtinées de keynésianisme.

Par exemple, Europe Ecologie est très interventionniste. Mais, des élections régionales de 2009, son programme proposait de faire financer par la création monétaire le secteur associatif, pour relancer l'économie. Une politique inspirée du keynésianisme.

Le terme keynésianisme peut prêter à débat.

En effet, par rapport à Keynes, ceux qui s'en réclament ont évolué. Est-ce que Keynes aurait approuvé cette évolution? Nul ne peut le savoir. Mais Keynes a donné son nom à une vision de l'économie, qui a évolué après lui, en prenant pour bases ses écrits.

La base de la théorie de Keynes est la réfutation de la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say (Traité d'économie politique 1841).

Dans sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936), Keynes écrit:

« Depuis J.B. Say et Ricardo les économistes classiques ont cru que l'offre crée sa propre demande, ce qui veut dire en un certain sens évocateur mais non clairement défini que la totalité des coûts de production doit nécessairement, dans la communauté entière, être dépensée directement ou indirectement pour l'achat de sa production. »

(Il est utile de préciser ici que Keynes ne distingue pas les classiques et les néoclassiques. Il englobe les deux courants sous le terme de classiques.)

Dans la Théorie générale, Keynes critique donc cette idée que l'offre crée la demande. Au contraire, c'est, selon lui, la demande qui crée l'offre. Selon Keynes les économistes classiques et néoclassiques considèrent que l'argent investi fait tourner l'économie, point sur lequel il est en accord, et que tout argent gagné est soit dépensé en consommation, soit investi. Point sur lequel il est en désaccord.

Selon Keynes, c'est le fait de dépenser qui stimule l'activité. Or, plus quelqu'un gagne de l'argent, plus il a tendance à le thésauriser, c'est-à-dire à le garder, sans l'utiliser pour sa consommation, ni l'investir non plus. Par conséquent, il faut stimuler l'économie par la dépense publique. De préférence par l'investissement public. L'argent investi provoquera des achats de biens de production, ce qui encouragera l'investissement dans ce domaine. L'investissement provoque une distribution de revenus, qui provoque une augmentation des investissements, qui provoque une augmentation des revenus, etc. C'est le principe du multiplicateur. L'investissement public provoque d'autres dépenses d'investissement et de consommation. Une aide à la consommation a également un effet multiplicateur, mais moins important.

Il y a une ambiguïté dans les écrits de Keynes. Sa critique de J.B. Say laisse à penser qu'il raisonne uniquement en termes de circulation de monnaie: le stimulus provient de l'injection de monnaie. Une relation donc mécanique, mathématique. Or, Keynes n'était pas favorable à la mathématisation de ses théories. Sa théorie était aussi basée sur des facteurs psychologiques. Le fait que la demande augmente entraîne de l'optimisme chez les

producteurs, qui vont investir et donc entraîner l'économie. Les développements de la théorie keynésienne se sont orientés vers une relation mécanique.

3. Cohérence du libéralisme et du keynésianisme.

L'explication libérale de l'économie apparaît très cohérente. Elle explique ce qu'est l'économie, et l'intègre dans les actions des gens. Elle donne une vision de la dynamique qui fait évoluer l'économie.

Par contre, la cohérence du keynésianisme est problématique. Selon Keynes, l'analyse du libéralisme est que l'offre crée la demande.

Il se place donc dans le même type de raisonnement en déclarant qu'au contraire, c'est la demande qui crée l'offre. Cependant, son interprétation du libéralisme est très personnelle.

En effet, ni Jean-Baptiste Say, ni Ricardo, n'ont considéré que l'offre créait la demande. Dans son *Traité d'économie politique*, Jean-Baptiste Say écrit que les produits s'échangent contre des produits.

De même, Keynes cite John Stuart Mills à l'appui de ses propos, alors que ce dernier, dans la citation reprise par Keynes, écrit que « les moyens de paiement des marchandises sont des marchandises elles-mêmes. »

Ces deux économistes, Jean-Baptiste Say et John Stuart Mills ont vécu avant la définition de la théorie subjective de la valeur. Mais celle-ci ne fait que compléter leurs théories.

Leurs propos s'intègrent parfaitement dans les développements du libéralisme qui leur ont succédé. Les produits, et services car Say traite déjà de ceux-ci, s'échangent contre des produits

signifie simplement que chacun propose quelque chose sur un marché pour l'échanger contre autre chose.

La monnaie n'étant qu'un bien intermédiaire, car celui qui est intéressé par le produit vendu n'a pas forcément le produit que souhaite le vendeur. Il faut donc un produit intermédiaire, accepté par tous, pour fluidifier les échanges.

Contrairement à ce que prétend Keynes, il n'y a pas chez les libéraux l'idée que les dépenses en coût de production stimulent l'économie. Ce ne sont pas les dépenses de production qui stimulent l'économie selon les libéraux. C'est le fait que les gens proposent des produits ou des services en échange d'autres produits ou de services. Ce n'est ni l'offre ni la demande qui stimule l'économie.

Par conséquent, en déclarant que la circulation monétaire stimule l'économie, Keynes rompt complètement avec le libéralisme. De plus, même s'il intègre des facteurs psychologiques, sa description du libéralisme, et de sa théorie, est celle d'un circuit monétaire. En rupture avec le libéralisme.

Cette rupture avec le libéralisme signifie qu'il n'y a plus de fondement à la théorie keynésienne. En effet, Keynes décrit le libéralisme comme un cas particulier de sa théorie. Et il part du libéralisme pour asseoir celle-ci. Cependant, son interprétation du libéralisme est erronée. Donc, sa théorie n'a aucun fondement. De même pour ceux qui ont prolongé ses théories, et qui demandent aujourd'hui une relance par la création monétaire.

Conclusion

Les théories issues du keynésianisme ne s'appuient donc pas sur une base solide, contrairement au libéralisme. Les théories de relance par la dépense n'ont aucune base théorique.

Cependant, les débats en économie ne vont pas jusqu'à ce niveau de réflexion.

Et c'est peut-être là le problème. Les débats portent sur ce qu'il faut faire pour relancer la croissance, sans s'interroger sur ce qu'est l'économie. Il faudrait revenir à ce niveau de réflexion pour définir ensuite une politique économique.

Les crises récentes :

La crise financière qui a débuté en 2007 aux Etats-Unis (subprimes), avant de rebondir en 2009 avec la crise des dettes souveraines en Europe, nous amène à nous interroger sur les fondements et les effets des politiques libérales.

Les crises sont l'occasion de redécouvrir Jacques Rueff qui a été amené, en tant qu'expert, à proposer des politiques de redressement financier.

L'objectif de cet article est de présenter la pensée de cet économiste aujourd'hui largement méconnu, il ne s'agit pas d'en tirer nécessairement des applications pratiques du point de vue de la gestion de la crise actuelle.

Jacques Rueff appartient à cette génération née avant la guerre de 1914-1918, pour laquelle l'idée même qu'une dévaluation put un jour anéantir les épargnes était véritablement impensable. Pourtant, cette génération a dû accepter dans les années 1920 le délitement de l'ordre ancien et l'instabilité de monnaies qui « se contractaient, se dilataient, se débattaient comme des animaux blessés » [Maurois, 1965].

Le nom de Rueff reste attaché à sa dénonciation de l'inflation et à l'aphorisme - résumant son point de vue en la matière - énoncé

par André Maurois [1965] lors de son discours de réception à l'Académie française : « L'inflation est l'œuvre du diable, parce qu'elle détruit les apparences et détruit les réalités. »

On retient également de lui sa dénonciation du *Gold Exchange Standard* et le thème du « déficit sans pleurs ».

Jacques Rueff, par les fonctions qu'il a exercées et par son œuvre scientifique, a été au centre des graves crises qui ont affecté l'économie française au XX^{ème} siècle : crise du franc en 1924/1926, chômage de masse au cours des années 1930, effondrement du système monétaire international à la fin des années 1960. Penseur libéral atypique, Rueff nous invite à sortir des sentiers battus.

Sa vision du rôle de l'Etat ou de la stabilité monétaire mérite un examen attentif [Bourricaud & Salins, 2003].

Longtemps ignorée dans les pays anglo-saxons, la pensée de Rueff est mieux connue depuis la publication de la biographie de Chivvis [2010].

[Libéral, fondamentalement attaché à la stabilité monétaire et à l'orthodoxie financière, Jacques Rueff est l'économiste français le plus en vue dans les années 1950 et 1960 avec François Perroux.](#)

Dans l'après Seconde Guerre mondiale, Rueff symbolise le maintien d'une tradition libérale –

« le gardien de la loi de say » [Alcouffe, 1999] - alors que les élites françaises se sont converties à l'interventionnisme et au planisme :

« Je me déclare simplement libéral, c'est-à-dire que je pense que c'est au mécanisme des prix qu'il faut confier le soin d'établir l'équilibre économique. Aux libéraux, s'opposent les planistes de

diverses obédiences qui pensent que l'organisation de l'économie doit reposer sur une construction consciente » [*Autobiographie*, 1977].

1 - Une vie dans le siècle

Economiste et financier français, Jacques Rueff est né en 1896 à Paris.

Il a effectué ses études supérieures à l'Ecole Polytechnique (promotion 1919, ouverte aux anciens combattants) où il fut élève de Clément Colson [1][1] Ingénieur-économiste français, Colson (1853-1939) mène..., économiste qui a exercé une forte influence sur lui et qui lui inspira jusqu'à sa mort en 1939 une affection filiale (son maître Colson insistait sur l'importance de la statistique et des données de terrain pour valider les théories économiques).

Rueff sera également très proche de Charles Rist (1874-1955), un spécialiste de l'histoire des doctrines économiques et une des grandes figures du libéralisme en France dans l'entre-deux-guerres.

Rueff s'inscrit dans la tradition des ingénieurs économistes français : Léon Walras, Jules Dupuit, Achille-Nicolas Isnard, François Divisia, Augustin Cournot et Maurice Allais, mais plus attiré par l'action que par la formalisation, il se démarque de l'économie mathématisée. Alors que François Divisia - un autre élève de Colson - crée juste avant la guerre le premier enseignement d'économétrie en France, Rueff, pourtant au fait des travaux de Ragnar Frisch et de la création de la revue *Econometrica* (1933), reste fidèle à une présentation littéraire des relations économiques.

Atypique, il n'est présent aujourd'hui pour ainsi dire dans aucun manuel d'économie.

Le libéralisme de Rueff n'exclut pas l'intervention libérale qui anticipe la théorie des anticipations : faire en sorte que les agents choisissent librement de faire ce que l'on juge souhaitable qu'ils fassent. Notons que Rueff n'a pas manifesté d'hostilité ouverte à la planification française indicative dont il a été le témoin dans les années 1950/60

Rueff a été un observateur attentif des troubles économiques et monétaires de l'entre-deux-guerres (échec de la conférence de Gênes de 1922, crise du franc...). Il dénonce les accords de Bretton Woods signés en 1944 ; il assiste à leur lente dégradation puis à la crise brutale du système de changes fixes à partir de 1967 conduisant à l'avènement des changes flottants en 1973.

Après avoir publié à vingt-six ans son premier livre (relatif au fonctionnement de l'esprit humain), *Des sciences physiques aux sciences morales* (ouvrage de synthèse fortement influencé par la pensée de Bergson et préfacé par Colson), Rueff est reçu en 1923 au concours de l'Inspection des Finances.

Chargé de mission dans le cabinet de Raymond Poincaré (1926), il est l'auteur d'un rapport sur le franc, dans lequel il préconise la parité finalement retenue dans la loi du 25 juin 1928 (dévaluation des quatre cinquièmes), qui consacre le retour à la convertibilité or. ses fonctions le conduisent à conseiller Pierre Laval, Léon Blum, puis le général de Gaulle.

De 1927 à 1930, il est membre de la section financière de la Société des Nations, à l'intérieur de laquelle il est chargé de mettre en place les plans d'ajustement monétaire de plusieurs pays d'Europe centrale (Bulgarie) et du Sud (Grèce et Portugal [2][2] Le professeur d'économie politique Antonio de Salazar,...). Rueff et

les experts de la SDN préconisent pour les pays en crise et proches de la banqueroute un retour à l'équilibre des finances publiques, une réforme de l'Etat, une gestion plus rigoureuse de la monnaie et du crédit (autant de mesures qui formeront la trame du plan qui sera appliqué en France en 1958).

Après un séjour à l'ambassade de France à Londres (1930-1933) comme attaché financier, Rueff regagne en 1934 le ministère des Finances.

Rueff publie en 1925, puis en 1931, deux articles sur les causes du chômage en Angleterre.

Ces articles donneront de lui l'image d'un économiste libéral et intransigeant.

Les hasards de la vie administrative et paradoxalement ses opinions conservatrices font qu'il est directeur du Mouvement général des fonds (l'ancêtre de la direction du Trésor), à l'époque du Front populaire. Ensuite, Léon Blum le choisit pour faire partie - avec un économiste, Charles Rist, et un banquier Paul Baudoin (directeur de la Banque d'Indochine) - du Comité de gestion du fonds de stabilisation des changes, chargé de maintenir la valeur du « franc élastique » entre les deux poids d'or choisis lors de la dévaluation Auriol.

Même si Rueff sert loyalement le gouvernement, il ne ménage pas les avertissements sur les retombées financières de la politique suivie. Il occupe ainsi des postes stratégiques au service d'un gouvernement dont il ne partage pas nécessairement la doctrine. Il offre par deux fois sa démission au ministre, mais, dans un cas comme dans l'autre, le gouvernement est renversé avant que celui-ci ait eu le temps de l'accepter...

Dans les années 1930, Rueff se présente comme un libéral anti-keynésien. Dans le contexte de l'entre-deux-guerres, il estime que la suppression de toutes les formes de rigidité salariale est une condition première du retour au plein emploi.

Rueff est le lointain successeur des membres de la *Currency School* (Henry Thornton, David Ricardo, Lord Overstone, Robert Torrens) qui défendaient le principe d'une stricte gestion de l'émission monétaire et de l'étalon-or.

sous-gouverneur de la Banque de France avant-guerre (1939-1940), il est écarté de la Fonction publique par les lois antisémites de Vichy.

Après la guerre, il devient le président de l'Agence interalliée des réparations allemandes (1946-1952).

Partisan convaincu de la construction européenne, il est nommé en 1952 président de la Cour de justice de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), puis il exerce entre 1958 et 1962 les fonctions de juge à la Cour de justice des communautés européennes. Il contribue ainsi activement à la définition du droit de la concurrence, un des piliers de l'Union douanière européenne.

Rueff est l'auteur d'ouvrages qui ont marqué sa génération : *Des Sciences physiques aux sciences morales* [au rang desquelles Rueff range l'économie politique, 1922], *L'ordre social* [1945], *L'âge de l'inflation* [1963], *Le péché monétaire de l'Occident* [1971], *Combats pour l'ordre financier* [1972] [3][3] Voir en annexe les principales publications de Jacques....

2 - L'analyse du chômage

Rueff se fait connaître en 1925, lorsqu'il dénonce dans la *Revue politique et parlementaire* les allocations-chômage britanniques comme cause de sous-emploi dans ce pays [« Les variations du chômage en Angleterre »].

Il reprend ce thème de la rigidité des salaires en 1931 [« L'assurance chômage, cause du chômage permanent »] :

« C'est un fait très paradoxal et en apparence contraire à toutes les lois économiques, que les salaires aient pu rester rigoureusement invariables alors que l'offre de main-d'œuvre dépassait aussi largement et de manière permanente la demande de travail. Mais ce paradoxe n'est ici qu'apparent.

Depuis 1911, en effet, il existe en Angleterre un système d'assurance chômage qui donne aux ouvriers sans travail une indemnité connue sous le nom de "dole".

La conséquence d'un pareil régime a été d'établir un certain niveau minimum de salaire, à partir duquel l'ouvrier préfère toucher la "dole" plutôt que de travailler pour un salaire qui ne lui vaudrait qu'un excédent assez faible sur la somme qu'il reçoit comme chômeur.

Il semble bien qu'au début de l'année 1923 les salaires qui suivaient la baisse des prix en Angleterre soient venus buter contre ce niveau d'équilibre.

Ils se sont brusquement arrêtés dans leur chute et depuis ce moment ils ont pratiquement cessé de varier (...). Ainsi, la "dole" a surtout pour effet d'assurer indéfiniment le maintien de la discipline syndicale.

C'est elle qui est l'instrument essentiel de la stabilisation des salaires à un niveau entièrement indépendant du niveau des prix, c'est elle qui est, par là, la cause du chômage permanent. »

L'étude sur les variations du chômage révélait, pour la période 1919-1925, une corrélation quasi totale entre les variations du rapport salaires-prix - autrement dit, du salaire réel - et du chômage (Figure 1).

Par là, elle illustre avec une étonnante précision la théorie classique.

Figure 1 - Les variations du chômage en Angleterre (1919-1925)

Tout était de nature à opposer Keynes et Rueff [Alcouffe, 1999].

- En 1919, Keynes condamne les exigences françaises en matière de réparation de guerre (*The Economic Consequences of the Peace*) ;
- en 1923, il traite l'étalon-or de « relique barbare » (*A Tract on Monetary Reform*) ;
- en 1936, dans *The General Theory*, il prend pour cible Arthur Pigou, le principal représentant du courant néoclassique anglais, et son explication du chômage.

Rueff engage à distance un combat contre le keynésianisme :

il publie un article sur le problème des transferts [1925],

puis un ouvrage sur la *Défense de l'étalon-or* [1932].

En 1947/1948, Rueff provoque - dans le *Quarterly Journal of Economics*

-une polémique avec James Tobin sur les « erreurs de Keynes [4][4] Rueff qualifie Keynes de « grand magicien de Cambr... ».

Il rejoint les critiques que Charles Rist adressait à la même époque aux politiques de lutte contre le chômage : « Les économistes anglo-saxons se sont livrés à l'occasion de la crise des années 1930 à des divagations [...] ».

Keynes a construit une conception purement opportuniste, dont le but pratique était essentiellement d'amener le gouvernement anglais à organiser contre le chômage un système de grands travaux auxquels la Trésorerie britannique était hostile. » [*Revue d'Economie Politique*, 1951].

3 - Lippman, Hayek et la société du Mont-Pelerin

Dans les années 1930, Rueff s'alarme des problèmes financiers de la France.

Ses interrogations sur l'avenir du pays l'amènent à intégrer le groupe X-crise (fondé en 1931 par des polytechniciens qui souhaitent réfléchir sur la crise économique), puis à participer au colloque Lippmann qui rassemble en 1938, vingt-six économistes et intellectuels libéraux (dont Ludwig von Mises, Wilhelm Röpke et Friedrich von Hayek).

L'organisation de ce colloque est liée à une réflexion sur le déclin du libéralisme dans l'entre-deux-guerres et à la publication, en 1937, de l'ouvrage de Walter Lippmann *The Good society* (traduit sous le titre *La Société libre*).

Ce livre deviendra une des bibles des libéraux avec celui de Karl Popper *The Open Society and its Enemies* (1945).

L'objectif du colloque est triple :

- définir le libéralisme,
- préciser sa doctrine,
- les conditions de sa réalisation ;

créer une association, le Centre international pour la rénovation du libéralisme, dont la première session se tiendra à Paris en mars 1939 ;

Promouvoir la politique du « laisser-faire ».

Par la suite, en 1947,

- dans la lignée du colloque Lippmann
- Rueff participe à l'organisation - aux côtés d'Hayek
- de la première conférence de la Société du Mont-Pèlerin s'efforçant de rassembler les différents courants de pensée du libéralisme qui y sont représentés : école de Chicago, ordo-libéralisme...

En réaction au totalitarisme et au keynésianisme, les membres de la société du Mont-Pèlerin défendent l'économie de marché, le libre échange et la « société ouverte ».

Comme le dira quelques années plus tard John Davenport (un des fondateurs), les premiers participants s'entendaient sur tout, à l'exception de deux sujets : **Dieu et l'étalon-or !**

En tout cas, Rueff a participé directement aux deux évènements fondateurs de l'« internationale libérale », mouvement qui a été traversé par des tensions et des contradictions [Audier, 2008] plus fortes qu'on ne le croit habituellement ou que Davenport ne

le laisse entendre. [5][5] Ainsi, Maurice Allais refusera de signer le manifeste...

4 - L'analyse monétaire

Haut fonctionnaire très représentatif des milieux proches du Ministère des finances français, Rueff insiste sur la nécessité d'une monnaie forte pour garantir la stabilité de la société.

Rueff s'oppose aux théories monétaires qui prônent la manipulation discrétionnaire de la quantité de monnaie en circulation :

« La *Théorie Générale* légitime les créations de pouvoir d'achat qui entraîne l'investissement sans épargne et réussit ainsi à faire de la nécessité vertu.

Par ce trait, elle est à la base de la propension à l'inflation qui marque toutes les économies postkeynésiennes » [*Combats pour l'ordre financier*].

Rueff s'est toujours opposé à la gestion de la monnaie par les hommes politiques. Il dénonce le risque que l'étalon de change or fait courir à la stabilité de l'Occident.

S'il partage ce diagnostic avec Robert Triffin [1960] - avec lequel il entretient un dialogue constructif dans les années 1960 -

Rueff diffère profondément sur le choix du remède. Il se pose en défenseur de l'étalon-or (système de parités fixes définies à partir du métal précieux) et du système des points d'entrée et de sortie de l'or.

Il dénonce les dérives inflationnistes et l'iniquité du système monétaire international de Bretton Woods centré sur le dollar.

Sa fascination pour l'étalon-or s'explique par sa volonté de choisir un étalon indépendant des monnaies anglo-saxonnes : « L'or.

Oui, l'or ne change pas de nature, il n'a pas de nationalité, il est tenu éternellement et universellement comme une valeur inaltérable et fiduciaire par excellence. »

Rueff est favorable à un régime de change basé sur le monométallisme or :

« Je suis convaincu que la seule voie efficace pour restaurer l'équilibre des paiements à l'étranger, c'est la convertibilité en quelque chose qui ne soit pas librement créé par une institution émettrice, comme c'est le cas pour tous les types de monnaie fiduciaire, mais gagé sur la production. »

Pour Rueff, l'or est un moyen de pallier la faiblesse des hommes.

« L'expérience millénaire nous conduit à la conclusion que toute monnaie qui ne repose que sur la volonté des hommes conduit nécessairement à des excès. Tout au long de ma carrière, j'ai vu qu'il fallait vraiment des barrières très rigoureuses pour empêcher les pouvoirs de commettre des excès monétaires et que la convertibilité en or est la seule sauvegarde efficace. »

Rueff n'a cessé de dénoncer les manipulations monétaires des pouvoirs publics et l'inflation entretenue par des « faux droits » (créances non remboursées).

Il est persuadé que l'accroissement du nombre de dollars en circulation est inflationniste et qu'il donne la possibilité aux États-Unis de s'accaparer gratuitement des richesses étrangères (thématique du « déficit sans pleurs ») :

« L'étalon de change or a accompli cette immense révolution de livrer aux pays pourvus d'une monnaie bénéficiant d'un prestige

international, le merveilleux secret du déficit sans pleurs qui permet de donner sans prendre, de prêter sans emprunter et d'acquérir sans payer » [1971, p. 24].

Rueff dénonce le droit de "seigneurage" qui permet aux Etats-Unis de régler leurs paiements ou d'acquérir des actifs à l'étranger au simple coût d'émission de la monnaie.

Par ailleurs, à propos des droits de tirage spéciaux (DTS) créés par le FMI à la fin des années 1960, Rueff parle de "néant habillé en monnaie".

Il qualifie les plans visant à créer de nouvelles liquidités internationales de « plans d'irrigation pendant le déluge » [1971, p. 177].

Le plan de réforme du système monétaire international imaginé par Rueff et soutenu par le général de Gaulle visait à lutter contre l'hégémonie américaine et le supranationalisme [Chivvis, 2006].

5 - Combat pour l'« ordre social »

Dans *L'ordre social*, Rueff estime que l'état de nature est fondé sur la violence et que ce n'est que par un long effort que la civilisation s'impose.

A la différence de Friedrich von Hayek [1952], Rueff se démarque de la conception purement individualiste de l'ordre social que l'on trouve chez Hayek.

Les relations interindividuelles ne suffisent pas à faire émerger un ordre spontané basé sur le fait que le marché donne aux agents toutes les informations nécessaires à la prise de décision :

« Une société naturelle, une société laissée à elle-même, ne serait pas une société ordonnée. Je n'ai pas besoin d'insister sur les caractéristiques profondes de la nature humaine [...]

Une société d'hommes livrés à eux-mêmes, donc affranchis de toute éducation religieuse ou morale et des contraintes civiques d'une société civilisée, serait une société sauvage où le plus fort s'approprierait le faible et où chacun déterminerait par la force le domaine de la souveraineté » [*Autobiographie*, 1977, p. 42].

L'« ordre social » ne doit pas être confondu avec l'équilibre économique.

Ce concept renvoie à une « société à la fois pacifiée (respect des droits de propriété) et gouvernée (existence d'une action gouvernementale susceptible d'augmenter la masse des droits de propriété). »

L'Etat a vocation à intervenir pour modifier la destination des richesses, à condition que son intervention ne modifie pas le jeu du mécanisme des prix (condamnation des pratiques de blocage des prix, de bonification d'intérêt, salaire minimal...).

Rueff oppose deux méthodes de gouvernement :

la méthode libérale qui utilise le prélèvement fiscal, mais qui laisse ensuite les agents libres d'utiliser leurs ressources (ordre libéral) ;

la méthode autoritaire qui consiste à intervenir directement à l'intérieur de la sphère de propriété des individus (ordre socialiste).

Le libéral Rueff s'efforce de montrer que la propriété privée est nécessaire au bon fonctionnement de l'économie.

Les droits de propriété garantissent la sécurité de chaque personne face aux pouvoirs extérieurs qui les menacent.

Sur le plan budgétaire, il dénonce le déficit qui permet de dépenser sans financer et n'accroît pas les moyens d'action d'un gouvernement.

Le déficit est basé sur un régime à « faux droits », il n'est qu'un moyen de dissimuler au peuple le coût des politiques mises en œuvre.

Rueff construit un système d'échanges réels, puis examine les effets de l'expansion ou de la contraction des moyens de paiement. selon lui, les « vrais droits » ne sont garantis aux agents économiques que lorsque les prix sont flexibles et peuvent aller d'eux-mêmes vers les positions d'équilibre.

Dans *L'ordre social*, il s'engage dans de vastes considérations politiques qui l'amènent à affirmer que le contrôle des prix est la première étape qui conduit à l'établissement d'un système totalitaire.

6 - Le plan Pinay-Rueff

En revenant au pouvoir en 1958, le général de Gaulle affirme que les

« Trois affaires qui menacent la France sont :

- l'Algérie,
- la réforme de l'État
- et la situation financière »

Face à une certaine inertie du ministre des Finances Antoine Pinay, le général de Gaulle demande à Rueff de former un comité pour piloter une réforme financière [7][7] Comme le note Chelini [2001-b]: « Les membres du comité,... Rueff devient ainsi conseiller du Président, et un des acteurs majeurs, en décembre

1958, du lancement d'un vaste plan de stabilisation (qui conduit à la dévaluation de la monnaie nationale) et de la réforme du nouveau franc (création du franc lourd avec 1NF = 100AF).

Pour compenser le différentiel d'inflation par rapport au reste du monde, la commission Rueff propose un niveau de dévaluation de 13 % à 15 %.

Finalement, le gouvernement choisit 17,5 %, de façon à stimuler les exportations et à fixer un rapport simple pour le franc.

Compte tenu de la parité du dollar (35 \$ = 1 once d'or), un franc vaut 200 mg d'or à 900/1000^{ème} (ou 180 mg d'or fin).

Le taux de change officiel du dollar s'inscrit désormais à 493 F, contre 420 F auparavant.

En divisant la valeur du franc par 100, soit 4,93 NF pour un dollar au lieu de 493 AF, la France retrouvait presque le même niveau de taux de change nominal qu'en 1913 (5,15 F pour un dollar).

L'ensemble des mesures prises a été appelé « plan Pinay-Rueff » (Antoine Pinay, le ministre des Finances ; Jacques Rueff, responsable de la commission d'experts).

Le plan Pinay-Rueff est lancé dans un contexte de crise financière et politique. Il coïncide avec la mise en place de la V^{ème} République.

Il s'agit de créer les conditions d'un rétablissement de la puissance économique française, alors que le pays s'engage dans un processus d'ouverture sur l'extérieur : désarmement douanier dans le cadre de la Communauté économique européenne et rétablissement de la convertibilité extérieure de la monnaie [Kaplan & Schleiminger, 1989].

La stabilité monétaire et la réduction du déficit budgétaire deviennent alors les objectifs prioritaires de la politique économique.

Le plan d'assainissement financier conçu par Rueff est à l'origine d'une remise en ordre de l'économie française et d'un redressement des grands équilibres jusqu'en 1961 : faiblesse de l'inflation, rétablissement d'un solde extérieur positif et stabilité du franc sur le marché des changes.

Cet assainissement s'accompagne d'une reprise durable de la croissance à partir de 1960 (Tableau 1). Le plan Rueff avait trois objectifs principaux : stabiliser les finances publiques, consolider la monnaie et préparer l'ouverture commerciale de la France.

Il y a un consensus pour dire que ces objectifs ont été atteints au travers d'une manœuvre d'ensemble [Arnaud, 1967; Chélini, 2001-b; Minart, 2008].

Le professeur Le Bourva [1959] conteste néanmoins la vision de l'inflation défendue par les experts réunis autour de Jacques Rueff :

« L'inflation de papa ou de grand-papa » (p. 716), c'est-à-dire une vision de l'inflation comme phénomène externe au système économique lié uniquement à une mauvaise politique financière de la part de l'Etat. [8][8] Les experts du plan Rueff présentent l'inflation comme...